

PANORAMA

Cahier thématique



Partenariats public-privé et perspectives dans le domaine vétérinaire



PERSPECTIVES

|

DOSSIER

|

AUTOUR DU MONDE

Il est désormais communément admis que la collaboration intersectorielle est une composante clé de la réussite des stratégies de santé animale, et le partenariat entre les secteurs public et privé en est une illustration. Alors, pourquoi ce partenariat public-privé (PPP) est-il si important dans le domaine de l'élevage et de la lutte contre les maladies animales ?

En avant-propos de ce numéro de *Panorama* consacré aux PPP, il peut être intéressant de rappeler que le partenariat est une collaboration étroite entre des parties qui n'appartiennent pas au même secteur mais qui ont des intérêts communs. Cela nécessite de construire une association active de différents intervenants qui, tout en maintenant leur autonomie, acceptent de mettre en commun leurs moyens pour atteindre un objectif commun. Chacun garde ses missions mais partage les responsabilités.

Dans le cas spécifique du partenariat public-privé, il faut également trouver un équilibre entre intérêts publics et intérêts privés : la défense de l'intérêt général qui est le moteur de l'action publique doit être conciliée avec la préservation des intérêts commerciaux privés qui sont le moteur de l'économie.

Dans le domaine qui nous intéresse, les objectifs des programmes de lutte contre les maladies animales qui réunissent les secteurs public et privé peuvent être synthétisés autour de trois axes :

- un objectif économique qui vise à limiter les pertes de production, à apporter des revenus décents aux producteurs et des bénéfices aux entreprises liées au secteur,
- un objectif sanitaire afin d'éviter la transmission de maladies, y compris à l'Homme, et fournir des aliments sains et de qualité,
- un objectif commercial qui nécessite de réduire les barrières sanitaires.

La réalisation de ces objectifs nécessite des programmes de lutte cohérents déployés sur l'ensemble du territoire national avec les moyens humains et financiers appropriés. Mais, derrière la théorie...

Peut-on imaginer des programmes de prophylaxie qui ne seraient pas élaborés en concertation avec les organisations professionnelles ? Non. Les campagnes de vaccination ne peuvent pas être organisées sans l'aide des associations professionnelles. Les opérations de dépistage systématique et d'abattage sont mieux acceptées si les représentants des éleveurs aident les services officiels à expliquer le bien-fondé de ces décisions. Sans oublier l'importance du rôle des vétérinaires privés qui apportent leur concours aux Services vétérinaires officiels.

Peut-on envisager des programmes de lutte sans coopération avec le secteur pharmaceutique privé ? Non. La disponibilité de réactifs de diagnostic ou la production suffisante de vaccins résultent d'un intérêt commun d'adaptation de la production aux besoins.

À l'inverse, les professionnels sont-ils à même d'ouvrir des marchés sans l'appui des Services vétérinaires officiels qui négocient les certificats sanitaires avec les autorités des pays importateurs, en particulier pour rouvrir les frontières après des foyers de maladies ? Non, bien sûr.

Les exemples sont nombreux ; vous en trouverez quelques-uns présentés dans ce *Panorama*. Ils sont la démonstration concrète qu'on ne peut pas envisager un secteur public efficace sans relations structurées avec le secteur privé, tandis que le secteur professionnel privé ne peut pas se développer sans un secteur public fort.

Alors, quelles que soient les difficultés, il faut œuvrer pour que ces PPP soient fructueux. L'OIE s'y engage.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Monique Éloit
Directrice générale
Organisation mondiale de la santé animale (OIE)

<http://dx.doi.org/10.20506/bull.2019.3.3037>

ÉDITORIAL

Partenariats public-privé : une stratégie gagnante pour améliorer durablement les services vétérinaires nationaux



© Getty Images

L'OIE est une organisation internationale créée en 1924. Ses 182 Pays membres lui ont donné pour mandat d'améliorer la santé et le bien-être animal. Elle agit avec l'appui permanent de 312 centres d'expertise scientifique et de 12 implantations régionales présents sur tous les continents.



Suivez l'OIE sur www.oie.int



@OIEAnimalHealth



World Organisation for Animal Health - OIE



OIEVideo



World Organisation for Animal Health



World Organisation for Animal Health (OIE)



Version digitale : www.oiebulletin.com



ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ ANIMALE
Protéger les animaux, préserver notre avenir

12, rue de Prony - 75017 Paris, France
Tél. : +33 (0)1 44 15 18 88 - Fax : +33 (0)1 42 67 09 87 - oie@oie.int